

AGADIR: LES HABITANTS DU FOUNTY MONTENT AU CRÉNEAU

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-02-2012 00:42:07

LA REVUE À LA BAISSÉ DE LA SUPERFICIE D'UN TERRAIN DÉDIÉ À UNE MASQUÉE SUSCITE LEUR COLÈRE

PLUS QUE 3.600 M² AU LIEU DE 1,6 HA

SILENCE RADIO DU CÔTÉ DE LA SMIT

Les riverains du quartier Founty connu sous le nom de Sonaba sont en colère. La superficie du terrain dédié au projet de mosquée dans la zone est revue à la baisse. C'est du moins ce que leur a annoncé la semaine dernière, lors d'une visite à Agadir, le responsable de la Smit (Société marocaine d'ingénierie touristique) en charge de la commercialisation de la zone.

Selon un habitant du Founty, le DG de la Smit aurait annoncé lors d'une réunion que le terrain alloué au projet ne serait plus que de 3.600 m² dans le nouveau plan d'aménagement alors qu'en 2006, le terrain retenu pour ce chantier était d'un 1,6 ha. Depuis, c'est le branle-bas de combat au sein de l'association du quartier constituée pour mener à bien ce projet tant attendu par les riverains. Contactés par L'Economiste les dirigeants de la Smit tant au niveau d'Agadir qu'à Rabat sont restés injoignables. Et donc aucune explication n'a été fournie sur le pourquoi et le comment de ce changement dans le programme de la zone. Pendant ce temps, les membres de l'association du quartier Founty sont mobilisés. Ils ont interpellé aussi bien le maire de la ville qui les soutient dans leur démarche que l'autorité locale. Ils sont d'autant plus déçus que le projet sur le plan conception est bien avancé. "Ce projet s'inscrit dans le programme de construction de 12 nouveaux complexes religieux à travers le Royaume pour lesquels le Souverain avait donné ses instructions", est-il indiqué. Ainsi, il était prévu d'aménager dans la zone du Founty une mosquée avec des dépendances, une salle de conférences de 300 places, sans oublier le siège de la délégation des affaires religieuses ainsi que des parkings. Un investissement de 50 millions de DH déjà budgétisé pour l'année 2012. Difficile donc de réaliser un si grand programme sur une superficie de 3.600 m². L'architecte en charge du dossier a d'ailleurs répondu par la négative à la proposition de la Smit "d'utiliser pour plus de superficie les parkings et les espaces verts existants après dérogation". Mais à Agadir, institutionnels comme élus se sont rangés du côté des habitants du Founty. Ces derniers ne manquent pas d'ailleurs d'appuyer leur démarche par les inscriptions réalisées au niveau du cadastre toujours en vigueur actuellement. Selon eux, "le terrain de 1,6 ha, inscrit sous le titre foncier numéro 125588, est dit propriété Founty Q 40 destinée à une mosquée sur 1,04 ha avec dépendances, soit 1,6 ha au total". Donc nouveau plan d'aménagement ou pas, les habitants du Founty tiennent à ce que la superficie de 1,6 ha soit maintenue pour le projet de mosquée. Pour eux, cet édifice rehausserait la qualité du quartier et serait un coeur d'animation dans une zone qui, il faut le reconnaître, manque d'équipements communs.

Communication

Depuis 2006, le projet d'aménagement de la dernière tranche du Founty n'a pas beaucoup avancé. Pour rappel, en automne 2010, la Société marocaine d'ingénierie touristique avait décroché l'avis

favorable du Secrétariat particulier de Sa Majesté le Roi pour l'aménagement de cette dernière tranche du Founty. Depuis, difficile de savoir ce qu'est devenu exactement ce dossier. L'établissement avait lancé auparavant, en janvier 2010, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) concernant une partie de la dernière tranche de ce quartier. Le site en question comprend des lots dédiés à l'animation, à l'hôtellerie ainsi qu'au résidentiel. Mais depuis, le projet de zone d'animation notamment n'a pas beaucoup avancé. Aucune information du moins n'est communiquée là-dessus.

L'Économiste